


Mars 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante et unième session

Rome, 11-15 avril 2011

État d'avancement de la mise en œuvre des décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarantième session (29 novembre - 3 décembre 2010)

1. Le Programme de travail pluriannuel du Conseil exige que celui-ci examine un document sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions adoptées à sa précédente session¹.
2. Les décisions prises par le Conseil à sa cent quarantième session (29 novembre – 3 décembre 2010) figurent dans la colonne de gauche avec une référence aux paragraphes pertinents du Rapport du Conseil. L'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions figure dans la colonne de droite.

Décision

Mise en œuvre

Comité du Programme et Comité financier

Rapport de la réunion conjointe de la cent quatrième session du Comité du Programme et de la cent trente-cinquième session du Comité financier (27 octobre 2010)

Diffuser largement les enseignements tirés sur le suivi du plan de travail, l'examen à mi-parcours et l'évaluation de fin d'exercice, fournir en temps utile des mises à jour régulières au sujet des progrès faits en matière de passage à un système complet de gestion axée sur les résultats, en suivant les pratiques optimales en vigueur dans le système des Nations Unies (par. 6).

Mises à jour régulières fournies au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Evaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI), au Comité du Programme et au Comité financier.

¹ Voir le paragraphe 3 de l'annexe du document CL 141/INF/8.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org

Décision

Faire en sorte que la Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources assure l'alignement strict des contributions volontaires et des contributions ordinaires sur l'accomplissement des objectifs stratégiques et des résultats de l'Organisation (par. 8a).

Préparer des informations à jour sur la situation de la FAO concernant le financement des priorités pour la réunion informelle, le 1^{er} mars 2011, des Membres intéressés et autres sources potentielles de fonds volontaires et de partenariats (par. 8b).

Étudier la possibilité d'avoir accès à des financements innovants avec de nouveaux partenaires (par. 8b).

Présenter au CoC-EEI, au Comité du Programme et au Comité financier, lors de leurs prochaines réunions, un document présentant une vision complète du fonctionnement efficace et efficient et des avantages du réseau de bureaux décentralisés de la FAO, notamment des informations complètes et structurées sur les questions ayant trait aux ressources humaines, et une mise à jour du processus de décentralisation qui est en cours, la définition des nouveaux rôles et responsabilités, et les modalités selon lesquelles ce document contribuerait à améliorer le réseau à l'appui du fonctionnement de la FAO comme une seule et même Organisation (par. 9).

Rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme (25-29 octobre 2010)

Élaborer un plan d'exécution sur la stratégie de renforcement des capacités à présenter au Comité du Programme à sa session de mars 2011 (par. 10b).

Mise en œuvre

Mises à jour fournies à la réunion conjointe de mars 2011, pour l'examen à mi-parcours de 2010 et pour le Programme de travail et budget (PTB) 2012-2013 (CL 141/10 et C 2011/3).

Informations fournies lors de la réunion informelle.

La FAO a officiellement rejoint, le 21 septembre 2010, le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement et a participé à sa huitième réunion plénière (16 et 17 décembre 2010) au cours de laquelle des questions relatives à la sécurité alimentaire et à l'utilisation des transferts de fonds à des fins d'investissements dans le développement agricole ont été examinées.

Les unités techniques et les bureaux décentralisés examinent actuellement les principes et directives pour la coopération avec le secteur privé afin de faciliter la mise en place de nouveaux partenariats financiers.

Le document sur « Vision de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés » a été présenté au CoC-IEE le 23 février 2011 et au Comité du Programme et au Comité financier en mars 2011 (CL 141/15).

Un plan d'exécution a été présenté au Comité du Programme en mars 2011 (CL 141/8).

Décision

Faire en sorte que le Président indépendant du Conseil convoque une réunion des présidents des groupes régionaux sur le critère d'admissibilité à l'accès au Programme de coopération technique (PCT) au titre de dons pour des projets de développement nationaux afin de faciliter un consensus sur l'option préférée (par. 10d).

Examiner plus avant la dimension relative à la parité hommes-femmes dans tous les cadres de résultats et pour tous les niveaux de l'Organisation et en débattre sur la base des résultats de l'audit sur la parité et de l'évaluation de la parité en 2011 (par. 10e).

Faire en sorte que les conférences régionales engagent des consultations pour une approche progressive de l'intégration du PCT dans le cadre général de programmation par pays et émettre des recommandations en 2012 (par. 10g).

Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-2013

Identifier des domaines dans lesquels il faudrait modifier les priorités des programmes à l'intérieur des objectifs stratégiques et résultats de l'Organisation et entre eux, en vue de leur présentation à la session de février 2011 du Comité du Programme (par. 11c).

Renforcer le rôle des équipes stratégiques à l'échelle de l'Organisation dans le processus de préparation du PTB 2012-2013, avec les responsables d'équipes stratégiques présents lors des prochaines délibérations du Comité du Programme au sujet des priorités pour 2012-2013 (par. 11e).

Améliorer la qualité et la ponctualité des documents présentés lors des futures sessions des conférences régionales et des comités techniques afin de rapprocher les recommandations des objectifs stratégiques ou des fonctions essentielles de l'Organisation et de faciliter l'obtention d'indications plus structurées sur les priorités lors des prochains cycles de planification (par. 11f).

Mise en œuvre

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 7 février 2011, aucun consensus sur une option préférée n'a été dégagé. Le Comité du Programme devra continuer d'examiner la question.

Le Comité du Programme examinera en octobre 2011 le rôle et les activités de la FAO en matière de parité hommes-femmes et de développement et la réponse de l'administration. Les résultats de cet examen et de l'audit sur la parité devraient permettre de renforcer les efforts en matière d'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans tous les cadres de résultats.

Des documents pour faciliter ces débats seront soumis aux conférences régionales en 2012.

Un document de travail sur la question a été soumis au Comité du Programme en février 2011 (CL 141/4).

Les responsables d'équipes stratégiques étaient présents à la session de février 2011 du Comité du Programme.

Des améliorations pour les sessions de 2012 des conférences régionales et des comités techniques seront proposées ultérieurement.

Décision	Mise en œuvre
Joindre le rapport de l'Amérique du Nord sur sa conférence régionale informelle en annexe au compte rendu in extenso de la session (par. 11g)	Activité achevée.
Rapports des cent trente-troisième (31 mai – 1^{er} juin 2010), cent trente-quatrième (21-22 octobre 2010) et cent trente-cinquième (25-29 octobre 2010) sessions du Comité financier	
<i>Situation financière</i>	
Communiquer des informations au Comité financier expliquant en quoi l'adoption anticipée du PTB aurait une incidence sur la ponctualité du versement des contributions par les États Membres (par. 14).	Une analyse sera soumise au Comité financier à la fin d'un exercice complet du nouveau cycle du PTB.
Faire en sorte que le Comité financier examine des propositions de financement des coûts non inscrits au budget afférents aux obligations après cessation de services, dans le contexte du PTB pour l'exercice 2012-2013 (par. 16).	Des propositions ont été présentées au Comité financier en mars 2011 dans le PTB 2012-2013 (CL 141/9).
Préparer des modifications du Règlement financier visant à adopter les états financiers annuels vérifiés dans le contexte de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public qui seraient examinées par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), puis présentées à la Conférence par l'intermédiaire du Conseil pour approbation (par. 17).	Les modifications ont été préparées et examinées par le CQCJ en mars 2011 (CL 141/7).
<i>Questions budgétaires</i>	
Communiquer au Comité financier, en février 2011, des informations actualisées sur les estimations afférentes au Plan d'action immédiate 2012-2013 dans le contexte du PTB pour l'exercice 2012-2013 (par. 20)	Un document de travail a été soumis au Comité financier en février 2011 (CL 141/6).
<i>Ressources humaines</i>	
Continuer de prendre des mesures pour favoriser la parité hommes-femmes et une représentation géographique plus large parmi les fonctionnaires de l'Organisation (par. 22)	Une procédure de sélection des fonctionnaires du cadre organique mettant plus particulièrement l'accent sur une répartition équilibrée des postes entre les hommes et femmes et entre les régions est en place depuis août 2010. La procédure de sélection pour les postes de niveau D-1 et D-2 sur la base des mêmes critères est en cours. Les objectifs de recrutement pour les départements et les bureaux sont publiés.

Décision

Élaborer une politique en matière de divulgation pour les documents et les procédures de recrutement et présenter un rapport sur cette question au Conseil, par le biais du Comité financier (par. 22).

Cadre des systèmes administratifs et d'information

Préparer le montant estimatif consolidé, devant figurer dans le PTB 2012-2013, du coût de la nouvelle approche synergique adoptée pour passer à la version 12 d'Oracle pour le Système de planification des ressources à l'échelle de l'Organisation, parallèlement au projet d'adoption des Normes comptables internationales (par. 23).

Réexaminer la proposition de regroupement des divers pôles de services communs en un Centre des services communs unique, à la cent quarante et unième session du Conseil, communiquer le rapport intégral sur l'analyse approfondie ainsi que les informations particulières complémentaires qui avaient été demandées sur cette question pour que le Conseil puisse prendre une décision en bonne connaissance de cause, tout en tenant compte des points de vue exprimés lors des conférences régionales (par. 24).

Continuer de faire des progrès en vue de l'adoption d'un cadre de gestion des risques dans l'Organisation, ce cadre faisant partie du processus de gestion axée sur les résultats (par. 25).

Mettre en œuvre les mesures proposées pour améliorer les services linguistiques, compte dûment tenu des considérations connexes relatives aux ressources, le but étant d'améliorer la qualité et la couverture de la traduction et de l'interprétation dans toutes les langues de l'Organisation (par. 26).

Poursuivre les efforts actuellement déployés pour préparer le mandat du Comité de l'éthique qui sera examiné par le CQCJ et par le Comité financier en mars 2011 (par. 27).

Établir le Programme de déclaration de situation financière de manière progressive et adaptée aux besoins de la FAO, tout en tenant compte de toutes les considérations pertinentes (par. 28).

Mise en œuvre

Activité achevée – les procédures de recrutement des fonctionnaires du cadre organique, des directeurs et au-delà ont été divulguées et publiées sur l'intranet.

Des documents sur la question ont été présentés au Comité financier en février et mars 2011 et le montant estimatif figure dans le PTB 2012-2013 (CL 141/6, CL 141/9 et C 2011/13).

Le document a été présenté au Comité financier en mars 2011 (CL 141/9).

Le rapport d'étape a été soumis au Comité financier en mars 2011 (CL 141/9).

Les ressources humaines et financières nécessaires sont prévues dans le PTB 2012-2013. Le Programme de gestion de la qualité totale est en cours de définition.

Proposition examinée par le CQCJ et le Comité financier en mars 2011 (CL 141/7 et CL 141/9).

Programme mis en œuvre par le Groupe de travail chargé de cette question, appuyé par Ernst & Young. Progrès accomplis examinés par le CQCJ et le Comité financier en mars 2011 (CL 141/7 et CL 141/9).

Décision	Mise en œuvre
Conférences régionales	
Questions relatives au programme et au budget soulevées dans les rapports des conférences régionales	
Élaborer un document conceptuel en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience du réseau des bureaux décentralisés (par. 33).	Document élaboré (CL 141/15).
Utiliser les conclusions des conférences régionales pour approfondir la réflexion sur les priorités et pour élaborer le prochain PTB (par. 33).	Des dispositions ont été prises à cette fin (CL 141/4 et CL 141/8).
Fonder le prochain ensemble de rapports sur l'exécution du Programme sur le cadre axé sur les résultats (par. 33).	Des dispositions ont été prises pour le prochain exercice.
Engager l'action nécessaire pour que la Conférence puisse examiner la proposition visant à modifier l'intitulé officiel de la FAO en espagnol de façon que le terme « alimentation » précède le terme « agriculture », comme dans les autres langues (par. 34).	Des dispositions ont été prises. La Conférence devra se prononcer sur cette mesure (CL 141/7).
Comités techniques	
Questions relatives au Programme et au budget soulevées dans les rapports des comités techniques	
<i>Rapport de la soixante-huitième session du Comité des produits (14-16 juin 2010)</i>	
Classer par priorité les activités relatives à l'accès des petits agriculteurs aux marchés, à l'instabilité des prix, aux investissements étrangers dans l'agriculture des pays en développement et au commerce agricole en Afrique et prendre en compte ces priorités dans la partie restant à exécuter du PTB 2010-2011 et, le cas échéant, dans le PTB 2012-2013 (par. 35).	La priorité a été accordée à ces activités dans le PTB (C 2011/3).
Mener une analyse ultérieure de l'instabilité des prix, et en particulier de ses incidences et des solutions appropriées et faire en sorte que le Secrétariat du Comité des produits apporte au soutien au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans ce sens (par. 35).	Ceci est actuellement une priorité absolue, compte tenu plus particulièrement du rôle joué par la FAO dans l'élaboration du document sur l'instabilité des prix pour le Groupe des Vingt.
Approfondir les principes relatifs à des investissements agricoles responsables et entamer un processus participatif pour examiner ces principes au sein du CSA (par. 35).	Des consultations se poursuivent actuellement pour approfondir ces principes.

Décision

Collaborer avec d'autres organisations internationales compétentes dans le domaine des informations et des analyses relatives aux marchés des produits (par. 36).

Créer un groupe de travail à composition non limitée, placé sous la présidence du Président du Comité des produits, qui sera chargé d'examiner le rôle et les modalités de travail du Comité et de ses sous-comités (par. 37).

Rapport de la vingt-deuxième session du Comité de l'agriculture (16-19 juin 2010)

Faire en sorte que les recommandations du Comité de l'agriculture relatives à l'établissement de priorités soient en rapport avec les avantages comparatifs de la FAO et que les documents du Comité contiennent à l'avenir une analyse plus détaillée des domaines devant faire l'objet d'une plus grande attention ou, au contraire, d'une moindre attention (par. 39).

Améliorer la visibilité des partenariats, avec un plus grand engagement du secteur privé (par. 40).

Renforcer les capacités de la FAO sur les questions en rapport avec les sols (par. 42).

Mise en œuvre

Les collaborations existantes ont été renforcées.

Le Groupe de travail a été créé et s'est réuni deux fois.

Exercice en cours dans le cadre des objectifs stratégiques. Les domaines et les questions prioritaires qui doivent faire l'objet d'une plus grande attention ont été définis. Ceci sera reflété dans les documents préparés pour la prochaine session du Comité de l'agriculture.

La stratégie de l'Organisation en matière de partenariats a été approuvée et les stratégies de partenariat avec la société civile/ONG et le secteur privé sont en cours de révision. La collaboration avec les unités techniques et les bureaux décentralisés a permis de renforcer l'engagement du secteur privé.

Des initiatives de partenariat avec des organisations sous-régionales, régionales et internationales, avec le secteur privé et avec des organisations de la société civile sont actuellement menées en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Deux spécialistes des sols ont rejoint l'équipe de soutien au Partenariat mondial sur les sols. La Division des terres et des eaux fournira, en mai 2011, au Groupe de haut niveau d'experts extérieurs sur les OMD des informations sur le Partenariat et débattrà des questions de mobilisation de fonds.

Un fonctionnaire principal (nutrition des plantes et fertilité des sols) a été nommé.

Décision**Mise en œuvre**

Faire en sorte que le Bureau du Comité de l'agriculture et le Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation, examinent les questions en rapport avec la durée des sessions du Comité de l'agriculture et l'appel en faveur d'une session extraordinaire sur l'établissement de priorités (par. 44).

Ces questions ont été examinées et des recommandations ont été faites lors de la réunion du 22 février 2011 du Groupe de travail, pour examen par le Conseil et la Conférence (CL 141/14).

Rapport de la vingtième session du Comité des forêts (4-8 octobre 2010)

Poursuivre les travaux visant à étoffer davantage l'Évaluation des ressources forestières mondiales, préparer une stratégie à long terme pour le programme relatif à cette évaluation et continuer à conduire la coordination internationale dans ce domaine (par. 46).

Des études sur la dégradation des forêts et sur la télédétection sont en voie d'achèvement.

Aider les pays à mettre à profit les contributions que peuvent apporter les forêts et les arbres non forestiers à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation aux effets de celui-ci, tout en se concentrant sur les domaines où l'Organisation a un avantage comparatif (par. 46).

Des études sur les arbres non forestiers sont en voie d'achèvement.

Aider les pays à atteindre leurs objectifs en renforçant la gouvernance et l'application de leurs dispositions légales relatives aux forêts (par. 46).

Des indicateurs concrets pour mesurer les progrès accomplis en matière de gouvernance des forêts sont élaborés en coopération avec les institutions clefs.

Saisir l'occasion de l'Année internationale des forêts (2011) pour mettre en exergue le rôle des forêts dans le développement durable et apporter un appui aux efforts consentis par les pays dans ce sens (par. 46).

L'Année internationale des forêts a été lancée lors du Forum des Nations Unies sur les forêts en janvier-février 2011, en mettant en exergue le rôle des forêts et de la foresterie dans le développement durable.

Rédiger un rapport complet sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde et aider les pays à intégrer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans la gestion durable des forêts (par. 47).

Un appui à l'analyse à l'échelon national est apporté.

Continuer à examiner les principales questions relatives aux ressources forestières, hydriques et foncières et apporter un appui aux États Membres dans ces domaines (par. 47).

Le deuxième Forum mondial sur les glissements de terrain se tiendra à la FAO en octobre 2011.

Décision**Mise en œuvre**

Continuer à avoir un rôle moteur dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (par. 47).

La mise en place de partenariats et l'adoption de mesures concrètes ont été encouragées lors du Forum des Nations Unies sur les forêts, pendant le Segment de Haut Niveau, et lors du lancement de l'Année internationale des forêts.

Rapport de la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (11-14 et 16 octobre 2010)

Faire en sorte que le CSA assure une meilleure coordination avec la Journée mondiale de l'alimentation (par. 50).

Le Président du CSA et le Secrétariat ont eu des échanges réguliers sur les différentes questions et sur la façon d'améliorer la complémentarité entre les sessions du CSA et la Journée mondiale de l'alimentation.

Faire en sorte que le CSA renforce la participation du secteur privé à ses activités (par. 51).

Une stratégie visant à encourager une plus grande participation du secteur privé aux activités du CSA est élaborée en collaboration avec le Bureau de la communication et des relations extérieures et avec le représentant du secteur privé au sein du Groupe consultatif du CSA.

Au sein du CSA, dans le cadre d'un processus, caractérisé par l'ouverture, élaborer des Directives d'application volontaire pour une gouvernance responsable de l'administration foncière des terres et d'autres ressources naturelles et commencer à examiner les Principes pour des investissements agricoles responsables et respectueux des droits, des moyens d'existence et des ressources (par. 53).

Un processus d'élaboration des Directives d'application volontaire a été mis en place avec la création d'un Groupe de travail à composition non limitée. Une proposition du Bureau relatives aux Principes pour des investissements agricoles responsables est actuellement examinée.

Lancer un processus, caractérisé par l'ouverture, visant à élaborer une version préliminaire de cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012 (par. 53).

Le Bureau du Groupe de travail à composition non limitée a examiné les résultats d'une consultation en ligne sur les objectifs, les principes et la structure d'un cadre stratégique mondial afin d'élaborer une proposition, pour accord.

Tenir, en 2011, une table ronde qui permettrait d'examiner les méthodes utilisées pour estimer le nombre de personnes souffrant de la faim (par. 53).

Une note conceptuelle présentant l'objectif, la structure et les dates de la table ronde est préparée par le Secrétariat.

Lancer un processus transparent, sous la direction du Bureau du CSA, visant à préparer et à examiner le PTB du CSA pour 2012-2013 et élaborer un cadre, axé sur les résultats pour le CSA, qui prendrait la forme d'un programme de travail pluriannuel permettant de suivre les progrès réalisés par le Comité et d'aligner le budget et les activités du CSA sur ceux de la FAO, du FIDA et

Le Bureau du Groupe de travail à composition non limitée, appuyé par le Secrétariat, s'occupe de la question.

Décision	Mise en œuvre
du PAM, programme de travail qui serait présenté de préférence à la session d'octobre 2011 (par. 54).	
Comité des questions constitutionnelles et juridiques	
Rapport de la quatre-vingt-onzième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (20-22 septembre 2010)	
<i>Questions liées à la mise en œuvre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI)</i>	
Faire en sorte que le règlement intérieur des conférences régionales proposé soit réexaminé par les groupes régionaux, avec l'aide du Bureau juridique et du Secrétariat si nécessaire (par. 56).	Cette question sera examinée plus avant par les groupes régionaux.
Faire en sorte que le CQCJ examine les propositions de modification du paragraphe 4 de l'Article XXXV du Règlement général de l'Organisation (RGO) concernant l'établissement des ordres du jour provisoires des conférences régionales (par. 57).	Cette question est négociée par les groupes régionaux.
Faire en sorte que le CQCJ et le Comité financier parviennent à un accord sur un document relatif au mandat et à la composition du Comité de l'éthique, à leur session de printemps de 2011 (par.58).	Cette question a été renvoyée au CQCJ et au Comité financier en mars 2011 (CL 141/7 et CL 141/9).
Faire en sorte que les amendements à apporter au Règlement financier en vue de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public figurent à l'ordre du jour de la session du CQCJ en mars 2011 (par. 59).	Le CQCJ a examiné les amendements en mars 2011 (CL 141/7).
Insérer dans les Textes fondamentaux de l'Organisation le règlement intérieur du CQCJ (par. 60).	Activité achevée.
Apporter administrativement des corrections aux Textes fondamentaux et insérer le document de réforme du CSA dans le Volume II des Textes fondamentaux (par. 61).	Activité achevée.
Poursuivre l'examen du programme de travail pluriannuel du CQCJ, en tenant compte de certaines caractéristiques propres aux fonctions statutaires du Comité (par. 62).	Exercice en cours.
<i>Autres questions découlant du rapport de la quatre-vingt-onzième session du CQCJ</i>	

Décision**Mise en œuvre**

Modifier le paragraphe 11 de l'Article XII du RGO de sorte que, lors d'une élection destinée à pourvoir un poste électif, à l'exception de l'élection du Directeur général, lorsqu'il y a plus de deux candidats et qu'aucun d'entre eux n'obtient la majorité requise des suffrages exprimés, des scrutins successifs doivent être organisés et le candidat qui recueille le plus petit nombre de voix à chacun de ces scrutins est éliminé, et transmettre le projet de résolution à ce sujet à la Conférence (par. 63 et 64).

Des dispositions ont été prises. La Conférence devra prendre une décision sur la question.

Appliquer la résolution 1/140 sur la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (par. 66).

Des dispositions ont été prises.

Appliquer la résolution 2/140 sur l'Amendement à l'Accord portant création de la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique (par. 68)

Des dispositions ont été prises.

Appliquer la résolution 3/140 sur la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (par. 70).

Des dispositions ont été prises.

Faire en sorte que le CQCJ examine à sa prochaine session les questions relatives à la possibilité qui pourrait être donnée aux Membres de consulter les rapports du Bureau de l'Inspecteur général et celles relatives à la politique de protection des fonctionnaires qui dénoncent des manquements (par. 71).

Le CQCJ et le Comité financier ont examiné, en mars 2011, un document sur la possibilité qui pourrait être donnée aux Membres de consulter les rapports du Bureau de l'Inspecteur général, notamment un amendement proposé de la Charte du Bureau de l'Inspecteur général, et la politique de protection des fonctionnaires qui dénoncent des manquements approuvée par le Directeur général (CL 141/7 et CL 141/9).

Questions relatives à la gouvernance**Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate**

Mettre en place une approche présentant de manière plus équilibrée les informations quantitatives et qualitatives dans les prochains rapports d'étape sur la mise en œuvre du PAI portant sur un intervalle de temps plus long de sorte que les Membres puissent comprendre clairement si la réforme de la FAO est en bonne voie (par. 74).

Le rapport d'étape soumis au CoC-EEI le 23 février a adopté l'approche équilibrée demandée (CL 141/13).

Décision

Engager les mesures nécessaires pour parer aux risques au niveau des projets, de sorte que les avantages que devait apporter le PAI se concrétisent (par. 76).

Communiquer au Comité financier, en février 2011, des informations complémentaires sur les prévisions de dépenses du programme d'exécution du PAI 2012-2013, y compris concernant les nouvelles initiatives relatives à l'exécution du PAI proposées pour l'exercice biennal (par. 78).

Groupe de travail à composition non limitée sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs, y compris leur représentation

Rédiger pour le Groupe de travail un document exposant en détail les incidences financières des différentes mesures proposées pour accroître l'efficacité (par. 81).

Note sur les méthodes de travail du Conseil

Examiner la Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil au sein du Groupe de travail en février 2011, puis la transmettre au CQCJ en mars 2011, avant examen final et adoption par le Conseil en avril 2011 (par. 82).

Organisation de la trente-septième session de la Conférence (25 juin-2 juillet 2011)

Fixer la date limite de dépôt des candidatures pour l'élection au Conseil au lundi 27 juin 2011 à midi et tenir l'élection le 1^{er} juillet 2011 (par. 83).

Fixer la date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil au lundi 11 avril 2011 à midi (par. 84).

Recommander à la Conférence que le débat général de sa trente-septième session ait pour thème le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et le développement rural (par. 86).

Calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 2010-2012

Mise en œuvre

Les domaines à haute priorité et les principaux risques au niveau des projets ont été examinés et des dispositions ont été prises pour continuer de surveiller les risques et d'autres mesures d'atténuation correspondantes.

Les informations demandées ont été communiquées au Comité financier en février 2011 (FC 137/2.1).

Cette question a été examinée et des recommandations ont été faites lors de la réunion du 22 février 2011 du Groupe de travail, pour examen par le Conseil et la Conférence (CL 141/14).

Cette question a été examinée. Des recommandations ont été faites lors de la réunion du 22 février 2011 du Groupe de travail, puis examinées par le CQCJ en mars 2011 (CL 141/14, CL 141/7 et CL 141/17).

Date limite fixée (C 2011/12).

Date limite fixée (C 2011/12).

Des dispositions ont été prises (C 2011/12).

Décision

Convoquer une session supplémentaire du Comité financier consacrée à des questions relatives au Programme alimentaire mondial les 8 et 9 février 2011; ne pas tenir de réunion les jours de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha; tenir compte des réunions du FIDA sur la reconstitution des ressources, ainsi que des sessions du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation du FIDA, dans les prochains calendriers des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions principales de ces organisations (par. 89).

Introduire toute nouvelle modification du calendrier de 2011 après avoir consulté le Président indépendant du Conseil (par. 90).

Questions diverses**Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009**

Continuer d'affiner le format et le contenu des prochains rapports sur l'exécution du Programme (par. 94)

Autres questions

Communiquer au Conseil en avril 2011, par l'entremise du CQCJ et du Comité financier, un document sur les modalités et conditions de nomination du Directeur général (par. 100).

Mise en œuvre

Comme demandé, une session supplémentaire du Comité financier a été convoquée. Le calendrier des sessions des organes directeur de la FAO et des autres réunions principales 2011-2013 (CL 141/LIM/2) a été préparé en étroite collaboration avec le FIDA et le PAM et en tenant compte des demandes faites par le Conseil.

Toute modification du calendrier est faite après avoir consulté le Président indépendant du Conseil.

En cours.

Le CQCJ et le Comité financier ont examiné le document en mars 2011 (CL 141/7 et CL 141/9).